

A l'attention du Député Bourgmestre Frédéric Daerden,

Ce courrier en qualité de porte parole des citoyens et autres.

## **SECURITE**

Les citoyens, et entre autre en ce qui concerne notre quartier, les riverains, mais également les parents d'élèves et le personnel des écoles sont ravis des travaux de sécurisation effectué (et corrigé) auprès des écoles.

De nombreux marquage jaunes ont été effectué sur les bords des trottoirs afin d'interdire le stationnement. Dans la rue Verte, tous les jours des véhicules sont stationnés, ce qui empêchent les bus ou les gros transports de passer. Malgré que les chauffeurs des bus le signalent, il n'y a aucune réaction.

## **MOBILITE**

### **1. Passage sous voie**

Depuis longtemps Herstal prêche la mobilité, et en plus, c'était un point repris dans la campagne électorale du PS et de l'EPH 2018.

Malheureusement beaucoup de doléances en ce qui concerne le passage sous voie Place César de Paepe.

Cet ouvrage **AURAIT DU ETRE** un plus pour le quartier, mais c'est le **FLOP complet**.

Les plaintes ne proviennent pas uniquement des citoyens, mais également des touristes (surtout les club de marche). Plusieurs clubs de marcheurs, dont certains avec des handicapés moteur, on fait la remarque à plusieurs personnes et établissement du quartier.

Effectivement, on peut remarquer la belle rampe d'accès du côté de la petite Bacnure, mais du côté de la Place César de Paepe, on abouti à un escalier très abrupte très dangereux.

Ce qui à pour conséquence un non accès pour les personnes handicapées, les personnes à mobilité réduite, les personnes en chaise roulante, les cyclistes, les mamans avec enfants en voiture , ...

En 2017, J'avais déjà signalé plusieurs fois (à ton cabinet, à Infrabel), mais malheureusement rien a changé. D'après les chefs de chantier, qui eux constatent avec regret ce problème, signalent que Infrabel n'aurait eu aucun contact émanant de la ville concernant ce problème.

C'est malheureux que ces gens qui étudient et mettent en œuvre les projets, ne se soucient pas de la réalité sur le terrain. Il en est de même pour la rampe d'accès au pont en prolongation de la rue Rogivaux (face à face, passage des lignes blanches, ...), ainsi que pour l'arrêt TEC placé dans le virage en bas de la rampe du pont côté école.

## **2 Stationnement interdit**

De nombreux marquage jaunes ont été effectué sur les bords des trottoirs afin d'interdire le stationnement. Dans la rue Verte, surement dans d'autres rues aussi, tous les jours des véhicules sont stationnés illégalement, ce qui empêchent les bus ou les gros transports de passer. Malgré que les chauffeurs des bus le signalent, il n'y a aucune réaction.

Salutations cordiales

Roland Thonet  
Coordinateur quartier